

1. Préservons la ruralité de notre commune et établissons un Schéma de Développement Communal, en étroite collaboration avec des citoyens tirés au sort.
Refusons toute révision du plan de secteur si elle prévoit une augmentation des surfaces urbanisées.
2. Dans la perspective qu’Aywaille devienne capitale wallonne du cyclisme, favorisons la mobilité douce et réservons, dans le budget communal, au moins 10 € par an et par habitant pour la création et la sécurisation de pistes cyclables.
3. Soutenons les nouvelles initiatives et associations citoyennes et mettons à leur disposition gratuitement un local et une assistance technique et matérielle.
Renforçons le tissu associatif local pour lutter contre l’exclusion sociale et la solitude.
4. Encourageons le développement de formes alternatives de logements, par exemple des habitats légers (tiny house, conteneurs aménagés, ...), l’habitat intergénérationnel ou l’habitat groupé et développons les logements sociaux.
5. Accueillons la nature et la biodiversité dans tous les espaces communaux (allées des cimetières, écoles, bords de route, ronds-points, ... et fauchage tardif sans broyage).
Favorisons, avec le DNF et tous les acteurs concernés, une gestion plus écologique de la forêt communale (Pro Silva).
Consacrons les espaces forestiers improductifs (fortes pentes, zones marécageuses...) à des havres de biodiversité où la forêt évoluerait naturellement.
6. Etudions la reconversion de l’ancien bâtiment des finances pour en faire un lieu culturel (bibliothèque, médiathèque, ludothèque, ...) et citoyen (auberge de jeunesse, crèche, ...).
7. Soyons ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables.
Visons une Administration communale « 100% énergie renouvelable » dès 2030 et l’ensemble de la commune pour 2050.
8. Engageons une dynamique culturelle en collaboration avec les acteurs locaux et créons un festival annuel multidisciplinaire (théâtre, arts plastiques, danse, musique, street-arts, ...).
Développons les échanges multiculturels (stages, ateliers, rencontres, ...) notamment avec les résidents du centre de Sedoz.
9. Réaménageons le parc communal et construisons, à l’emplacement de l’ancien kiosque, une petite halle plurifonctionnelle à destination des producteurs, artisans et artistes locaux.
10. Soutenons la monnaie citoyenne (Val’Heureux) et introduisons-la à l’administration communale pour le règlement de certains paiements (actes administratifs, taxes communales, jetons de présence - sur base volontaire - des mandataires).
11. Stimulons l’activité économique locale et soutenons les circuits courts (mise en réseau, aide aux démarches administratives, locaux pour la vente, ...).
Adaptions les contrats des cantines scolaires et des repas à domicile du CPAS pour y proposer des produits bio, locaux et de saison.